

#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°159 • Avril 2024 **Votre magazine municipal**



Dossier

Cap vers un avenir plus durable !



Nos commerçants • p 10
L'art de vivre divonnais
mis en avant par un label



Environnement • p 11
Soutenez
le Fonds pour l'arbre



Parole d'un Divonnais • p 16
Le Salon Antoine
raccroche les ciseaux



2



CARTON PLEIN POUR LE TOURNOI DE VOLLEY-BALL

Les Black Frogs de Divonne-les-Bains organisaient samedi 9 mars une journée sportive et solidaire en soutien à l'association Ma Bulle Rose. Déguisées, les 16 équipes de 4 joueurs se sont livrées à des matchs endiablés. Laurence Crunaire Beccarelli, maire adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat a remis les récompenses aux vainqueurs.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Découvrez le schéma de mobilité durable



P8-9 • Actualités



P10 • Un label pour les commerces divonnais



P11 • Soutenez le Fonds pour l'arbre



P12 • À la rencontre de Jérôme Chevallerou



P14-15 • Revivez le festival Rires Ô Lac



P16 • Le Salon Antoine ferme ses portes



P18 • Les figures divonnaises dans l'objectif



Édito

La présentation et l'adoption du schéma de mobilité durable lors du conseil municipal du 19 mars et sa présentation en réunion publique le 4 mars sont le fruit d'un travail intense engagé sur ce plan qui doit nous permettre de modifier en profondeur les flux de circulation pour faire de Divonne-les-Bains une ville apaisée. Depuis 2020, nous avons entamé une large concertation à travers un sondage en ligne puis de nombreuses réunions de travail avec les conseils

“ Ce plan est le fruit des remontées de terrain et des expériences de chacun ”

de quartier, les associations telles qu'Apicy et les forces vives de Divonne-les-Bains. Ce plan est le résultat des remontées de terrain et des expériences de chacun. Les objectifs sont multiples : canaliser le trafic de transit sur les grands axes, préserver le centre-ville en y abaissant la vitesse à 20km/h, développer les voies cyclables en assurant le maillage le plus complet possible ou bien encore proposer des modes de déplacement alternatifs comme un transport à la demande. Ce plan n'est pas un document figé. Il s'agit d'un



plan d'investissement pluriannuel qui complète l'engagement de l'équipe municipale d'1,2 million d'euro par an dans les travaux de voirie dont 200 000 pour les mobilités douces. De nombreux comptages vont être faits et des tests réalisés pour permettre de confronter les options prises à la réalité du terrain. Si des amendements sont nécessaires, ils seront pris en compte.

Ce nouveau numéro du « Je Vis à Divonne » vous permet de mesurer les nombreux axes de ce plan qui va entrer en vigueur de façon progressive avant l'été et jusqu'en 2026.

Bonne lecture

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. **Régie publicitaire :** EMS, Philippe Violier 06 98 75 52 00. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

A1 : Zone 30 km/h généralisée - hors axes structurants



300m



Schéma de mobilité durable : repenser nos déplacements

Les élus de Divonne-les-Bains s'engagent dans une évolution concernant nos déplacements en mettant l'accent sur une mobilité plus durable. Dans cette optique, un plan de circulation ambitieux a récemment été dévoilé. Il vise à orienter le trafic de transit, à apaiser les flux routiers et à promouvoir les déplacements doux. On vous explique tout.

Actions ciblées par le plan de circulation à court, moyen et long termes Ville de Divonne-les-Bains

	Existant: sens de circulation existant
	aménagement vélo existant
	Axe structurant - 50km/h
	Projeté: Matérialisation d'une zone 20 apaisée
	sens unique à créer
	nouvelle voie à créer
	apaisement de l'axe (alternat, plateau...), confort des cheminements des modes actifs
	accès restreint (impasse, barrière...)
	continuité cyclable à créer
	jalonnement piétons et vélo
	voie bus à créer
	Carrefour à modifier
	P+R à créer ou conforter
	Revêtement à reprendre en priorité (court terme)
	Zone 30 généralisée - hors axes structurants

Investissements complémentaires à programmer

	Mise en accessibilité du centre-ville
	Priorité accès des équipements
	Calendrier à prioriser par la ville

	Reprise des chaussées prioritaires
	Reprise globale chaussées les plus dégradées uniquement
	Court Terme

	Actions d'accompagnement à l'échelle de la ville
	Nécessité d'un pilotage pour assurer le suivi des actions, l'animation...
	Court-Long terme

	Confort et création de 3 parkings relais - pôles d'échanges
	Acquisitions foncières, autorisations - Plan d'agglomération
	mise en confort du parking existant : court terme
	création des 2 nouveaux parkings : Long terme

Pour préserver notre qualité de vie, les élus de Divonne-les-Bains ont présenté le nouveau schéma de mobilité durable lors d'une réunion publique le 4 mars dernier. Adopté lors du conseil municipal du 19 mars, le nouveau plan de circulation se décline en plusieurs objectifs. « *Le premier est de lutter contre le trafic de transit, explique le maire, Vincent Scattolin. Les études locales estiment à 15 véhicules supplémentaires en circulation par jour dans le Genevois français. C'est pourquoi nous souhaitons que les trajets pendulaires empruntent des axes prévus à cet effet. Le deuxième est la réduction des vitesses pour permettre une circulation apaisée et réduire les nuisances. Le troisième est l'amélioration de la qualité des revêtements avec notamment de l'enrobé phonoabsorbant pour réduire le bruit. Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur la mobilité durable en développant le maillage des transports collectifs et partagés. Des pistes cyclables sécurisées seront aussi développées, reliant les différents quartiers de la ville et l'accès vers la Suisse, facilitant ainsi l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien.* »

Ce schéma de mobilité durable a été le fruit d'une étroite collaboration avec les habitants et les conseils de quartier. « *Il a été pensé en concertation avec nos assemblées citoyennes. Chaque Divonnais, à son échelle, a pu donner son avis.* » Déjà, en 2021, un questionnaire en ligne avait récolté 695 réponses. « *Accompagné d'un cabinet d'études, cette étude a donc permis de poser un diagnostic. Nous avons ciblé les points importants à travailler et rédigé le plan d'actions.* » Entre 2022 et 2024, des échanges se sont tenus avec les agriculteurs, le transporteur scolaire, les associations et les conseillers de quartier. « *Nous avons pensé un plan à court, moyen et long termes (voir ci-contre). L'hypercentre sera limité à 20km/h. Les voiries communales, hors axes importants de circulation, seront limitées à 30km/h. Les voies départementales, de transit resteront quant à elles limitées à 50km/h.* »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Un renforcement des services à la mobilité

En parallèle des aménagements routiers prévus dans le schéma de mobilité durable, la ville de Divonne-les-Bains propose depuis plusieurs années des aides à la mobilité. Depuis 2023, ces actions se sont renforcées.



UNE STATION DE VÉHICULES EN AUTOPARTAGE (CITIZ)

Depuis novembre 2023, la ville accueille une station de véhicules en autopartage. Elle comprend deux véhicules : un 100% électrique, l'autre hybride.

UNE PRIME POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

La ville s'est associée, depuis le 1^{er} janvier, aux Transports Publics Genevois (TPG) et leur plateforme TPGcommunes qui permet de financer une partie des abonnements pour les transports en commun, dont les fréquences vont d'ailleurs à nouveau augmenter.

UNE PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO

Afin d'encourager les mobilités douces et d'agir pour le développement durable, la ville propose une prime à l'achat de vélos neufs ou d'occasion pour les habitants. Depuis 2020, 300 Divonnais ont bénéficié de cette prime.

UN RÉSEAU DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

Divonne-les-Bains est la première commune du pays de Gex à disposer de vélos en libre-service. En 2024, cinq nouvelles stations de vélos électriques seront inaugurées. Elles permettront de renforcer le maillage

de ce service sur la commune. Au total, la ville disposera de 18 stations et de 100 vélos en libre-service.

UNE LIGNE DE COVOITURAGE

Depuis le 4 mars, la ligne de covoiturage Hé ! Léman a ouvert ses portes dans notre ville. Situé au niveau du Crédit Mutuel, 203, avenue de Genève, l'arrêt est matérialisé par un panneau. Pour les passagers, le service est totalement gratuit mais indemnisé pour les conducteurs grâce au financement du service par le Pôle métropolitain du Genevois français.

LES AMÉNAGEMENTS DANS LES QUARTIERS

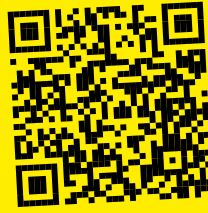
Quartier d'Arbère

- **Rue d'Arbère** : Réaménagement global de la rue (ralentissement des vitesses, végétalisation, trottoirs...). L'étude sera lancée en 2025. Les travaux seront réalisés à partir de 2026.
- **Rue des Fontanettes** : Maintien du double sens et mise en place de chicanes. Une phase test de 6 mois sera mise en place en 2024. Si la phase test est concluante des chicanes permanentes seront installées et un aménagement végétal sera réalisé.
- **Rue du Comte des Permissions** : Une phase test de 6 mois pour une mise à sens unique sera mise en place dans l'année 2024. À terme, un trottoir et des places de stationnement seront créés et la voirie aménagée.
- **Rue de la Côte d'Arbère** : une étude globale sur le sens de circulation en lien avec le chemin de Poisan et la rue de la Source sera lancée cette année. À partir de 2025, le sens de circulation sera changé et les modes doux sécurisés.
- **Boulevard des Épinettes** : Aménagement de la section manquante de la piste cyclable bi-directionnelle jusqu'à la voie verte à long terme. En amont, l'abribus sera sécurisé.

Quartier Divonne Centre

- **Place des Quatre Vents** : Lancement d'une étude sur la restructuration du carrefour entre la Grande Rue et la rue Voltaire en 2025.
- **Rue Voltaire** : Étude de calibrage pour la mise en place de dispositif de ralentissement pour les automobilistes comme des chicanes ou un plateau surélevé.
- **Avenue du Mont-Mussy** : Réaménagement global avec la création de pistes cyclables, de trottoirs, la mise en place d'un nouvel éclairage public, et la renaturation de l'avenue. Le début des travaux est prévu en avril.
- **Chemin des Vergnes** : Mise à sens unique, création d'un trottoir, et zone 20km/h.
- **Avenue des Voiron** : Réduction de la vitesse, sécurisation des piétons et des cycles (changement de bordures, potelets...) et végétalisation à partir de 2025.
- **Allée Saint-Exupéry** : Sécurisation du cheminement piéton, et changement de l'éclairage public en 2024.
- **Rue Guy-de-Maupassant** : Une phase test sera lancée à la fin de l'année afin de réduire la vitesse. Aménagements provisoires : chicanes et végétalisation. Réaménagement global à terme.

Retrouvez l'ensemble
du schéma de mobilité
durable



Tidiane-Olivier FALL,
adjoint délégué
à la transition
écologique et aux
mobilités durables

“ Le schéma de
mobilité durable s'intègre pleinement dans
notre réflexion de transition écologique.
Nos déplacements constituent un enjeu
majeur pour la qualité de vie des habitants
et la préservation de l'environnement.
Cette transition vers une mobilité plus
respectueuse en matière d'écologie s'inscrit
également dans une démarche plus large
de lutte contre le changement climatique
et de préservation de la biodiversité.
En réduisant la dépendance à la voiture
individuelle et en encourageant des modes
de déplacement plus écologiques,
Divonne-les-Bains s'affirme comme une
ville engagée dans la transition énergétique
et la construction d'un avenir durable
pour ses habitants. ”



LE MAILLAGE DES PISTES CYCLABLES SE POURSUIT

Chaque année, la ville de Divonne-les-Bains cible un budget de 1,2 million d'euros pour la rénovation de ses voiries dont 20% pour les mobilités douces. De nouvelles voies cyclables sont aujourd'hui en création, à l'instar de la piste cyclable au niveau de la douane de Chavanne-de-Bogis. D'autres aménagements sont prévus rue de la Combe de l'Eau ou sur l'avenue du Mont-Mussy. « Nous essayons, dans la mesure du possible, de réaliser des pistes, des voies ou des chaucidous (marquage au sol) sur l'ensemble de nos routes, explique Tidiane-Olivier Fall. Dans le cas contraire, cela peut s'expliquer par le manque de foncier dont nous disposons. Certaines routes n'ont pas l'emprise nécessaire pour la réalisation d'une piste en site propre. » La ville compte aujourd'hui 23,5km de voies cyclables dont 16,4 en site propre.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

7

Quartier de Saint-Gix/Villard/Plan

- **Fermeture du chemin du Pré-Peilloud** : Une phase test sera mise en place à partir de cette année, seulement le dimanche, pour une mise en impasse du secteur.
- **Chemin du Munet** : Une phase test de 6 mois sera réalisée pour une mise à sens unique.
- **Chemin du Clézet** : Mise en sens unique (maintien du double sens jusqu'au n°499), phase test de 6 mois.
- **Chemin de la Creuse** : Mise à sens unique et création d'un trottoir.
- **Carrefour rue Jean de Gingins/rue de Villard** : Une étude de faisabilité sera menée en 2024 pour la sécurisation du carrefour. L'aménagement sera réalisé par la suite.
- **Route de Gex** : Réalisation d'une piste cyclable bi-directionnelle par le département de l'Ain à long terme.
- **Rue de Plan** : Réaménagement de la rue au niveau du rétrécissement. Un agrandissement de la voie est prévu pour l'année 2025/2026.
- **Chemin de l'Etraz** : Des aménagements seront installés pour réduire la vitesse. Ces derniers sont prévus pour 2025/2026.

Quartier Vésenex/Crassy

- **Rue de Vésenex** : Passage en zone 30km/h à partir de 2024. En 2025, une étude sera lancée pour la mise en place de dispositifs de ralentissement compatibles avec le passage des bus scolaires.
- **Secteur rue Etienne Deprez/chemin des Écoliers/chemin de Pain Loup** : Lancement d'une étude et comptages en 2024/2025.
- **Rue Jean de Gingins** : Pose d'un panneau « interdit de tourner à gauche » en sortant du chemin de la Vierge en 2024. En 2025, création de trottoirs et d'une voie verte chemin de la Charderie.
- **Rue de la Scie** : Étude du sens de circulation et sécurisation de l'axe en 2024/2025.
- **Crassy** : Création d'un trottoir entre le chemin de la Rippe et la Douane, sécurisation du passage piéton, création d'un P+R (parking relais) par la communauté d'agglomération du pays de Gex et le Département à l'horizon de 2026.





APANIA : UNE RÉOUVERTURE PLEINE DE NOUVEAUTÉS

Apania a rouvert ses portes le 1^{er} avril pour le plus grand plaisir des flâneurs du bord du lac ! Si la formule du café les pieds dans le lac a trouvé son public, des nouveautés ont été apportées pour cette nouvelle saison. « Nous proposons un jeu d'aventure, un escape game totalement personnalisé à notre structure, explique la gérante Tiffanie Clapot. Sur réservation, les joueurs tenteront de percer le mystère tout en découvrant le patrimoine local divonnais. » Une fois par mois, l'établissement proposera une soirée à thème. La première se tiendra le 12 avril pour la soirée d'ouverture avec un concert du groupe B'Side/Coverband suivi du DJ Abraham Licorne jusqu'à minuit.

+ d'infos

Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 19h. Fermeture à 20h les jeudis, vendredis et samedis.
www.apaniacafe.fr



PARTICIPEZ À LA MATINÉE JARDINAGE ET ÉCHANGES

Le samedi 27 avril, de 10h à 12h30, aura lieu la matinée dédiée au jardinage, organisée par le conseil de quartier de Vézenex/Crassy. L'événement se déroulera sur le parking des jardins partagés à Vézenex (292, chemin des Écoliers). Venez nombreux échanger vos plantes, vos graines, vos conseils de jardiniers ou pour proposer un « coup de main » à votre voisin sur son projet jardin ! Un jardinier des serres municipales sera également présent pour vous apporter ses conseils. Les enfants ne seront pas oubliés et pourront participer à un atelier de rempotage, puis repartir avec leur petite plante à la maison. Une matinée autour du jardin et de l'environnement, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



LA JOURNÉE DE PRÉVENTION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE REVIENT !

Vendredi 12 avril, la journée de prévention à la sécurité routière revient sous la halle de l'Esplanade du Lac, de 8h à 17h. Au programme de cette journée : 7 stands (Police Municipale, Brigade de gendarmerie motorisée de Valsershône, Gendarmerie de la compagnie de Gex, Sapeurs-Pompiers de Gex-Divonne, SMUR 74, Croix Blanche et Don du sang), deux ateliers d'immersion et une simulation d'accident de la route. Les objectifs de cette journée sont de sensibiliser les collégiennes et collégiens sur les causes des accidents, faire prendre conscience des risques et conséquences d'un accident et de lutter activement contre l'insécurité routière.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

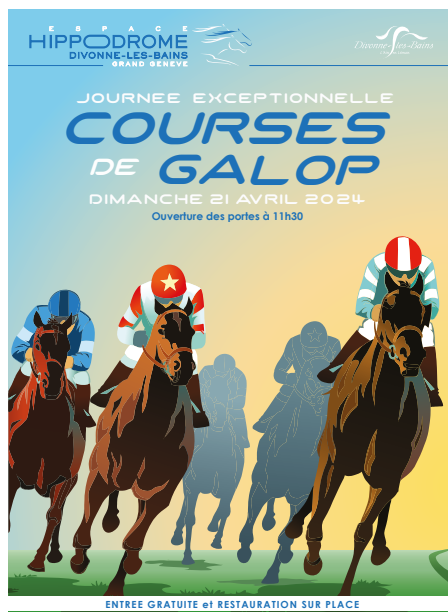


PREMIÈRE COURSE DE GALOP LE 21 AVRIL

À vos agendas ! La première course de Galop à l'hippodrome Grand Genève/Divonne-les-Bains se tiendra exceptionnellement le 21 avril prochain dès 14h. Une cinquantaine de chevaux foulera la piste pour la première fois de la saison. Petite restauration sur place dès 11h30.

+ d'infos

www.hippodromedivonnelesbains.com



VEZ-VOUS AMUSER AU CARNAVAL DU SOU DES ÉCOLES

Le carnaval du Sou des Écoles de Divonne-les-Bains est de retour le samedi 6 avril, dès 14h sous la halle de l'Esplanade du Lac avec comme thème : les Jeux olympiques et paralympiques. Au programme : 14h30, départ du défilé dans les rues de Divonne-les-Bains aux rythmes de la fanfare et de la danse de la licorne (depuis la halle de l'Esplanade du Lac). 15h30, ouverture des jeux et défis sportifs (5 euros par enfant pour une participation illimitée). Une vente de ticket de tombola sera proposée ainsi qu'une buvette pour s'hydrater et se restaurer. Mais aussi de nombreuses autres surprises !



LA VILLE NOMMÉE CLUB 2024 POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Labellisée Terre de Jeux 2024 et Centre de préparation aux Jeux, Divonne-les-Bains rejoint le mouvement olympique en tant que membre officiel du Club 2024 pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

À cette occasion, Dany Deren, conseil délégué au label Terre de Jeux 2024 s'est rendu à Paris pour échanger avec le comité olympique et rencontrer notamment Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et Tony Estanguet, président de Paris 2024. Un engagement fort de notre Ville envers le sport et ses valeurs, qui vous fera vivre une expérience olympique inoubliable.



DIVONNE-LES-BAINS : VILLE RÉFÉRENCE POUR LES JO DE 2024

Mercredi 20 mars, le maire Vincent Scattolin a présenté les actions qui se tiendront à Divonne-les-Bains dans le cadre de nos labels Terre de Jeux 2024, Centre de préparation aux Jeux et aujourd'hui Club 2024 à la préfecture de l'Ain, en présence de la Préfète, Chantal Mauchet, de la directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain, Marilynne Remer, de la vice-présidente du Département déléguée aux sports, Hélène Cédileau, du sous-préfet de Gex, Joël Bourgeot, et du président du comité départemental olympique et sportif Franck Rigon. Accueil des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie, mise en place d'une fan zone du 26 juillet au 11 août à L'Esplanade du Lac... Les rendez-vous seront nombreux dans notre ville. La ville de Divonne-les-Bains s'impose comme une référence dans département de l'Ain pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



Charte Qualité-Service : l'art de servir mis à l'honneur

La ville de Divonne-les-Bains conjointement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a décidé de mettre en place un label en faveur des commerces locaux. L'objectif, promouvoir l'art de vivre divonnais et valoriser le savoir-faire de nos artisans et commerçants. Explications.

Afin de promouvoir la qualité des commerces divonnais, la ville a décidé de mettre en place un label en lien avec la CCI. « Ce dernier intervient également dans la démarche de certification « Qualité Tourisme » de notre Office de Tourisme, explique Éric Gavaret, adjoint délégué à la proximité et à la vie commerçante. Nous avons donc décidé de coconstruire la charte Qualité-Service avec les acteurs économiques de la ville de Divonne-les-Bains. » Cette dernière a plusieurs objectifs : se doter d'un référentiel commun, concret et fiable dans un esprit de progrès, donner les moyens aux entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de s'adapter à l'évolution des attentes des consommateurs par la mise en place d'un catalogue de formations, s'investir dans une démarche de progrès qui débouche sur une Charte Qualité millésimée, mettre à disposition des entreprises un outil de référence et de

suivi. « Concrètement, cela récompense les commerces pour la qualité de leur accueil, la fidélisation du client, le développement durable, la communication ou encore la gestion des ressources humaines. Pour résumer, c'est un gage de qualité ! »

LES PREMIERS AUDITS LANCÉS AU MOIS DE JUIN

Le 28 mars, une réunion d'information auprès des commerçants s'est tenue pour la présentation de ce label. Le déploiement de cette certification débutera au mois de juin prochain. « Une quinzaine de commerces volontaires sera soumise à un audit organisé par un comité qui sera constitué d'un représentant de la CCI, d'un membre du conseil municipal des seniors, d'un membre des conseils de quartier et d'un membre du club des ambassadeurs. » À l'issue de cet audit, le commerce sera également jugé par un client mystère.

Si le commerce est sélectionné, le label sera mis en avant dans son établissement. « Nous avons fixé l'objectif d'une trentaine de certifications d'ici la fin de l'année 2024. »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

10



UNE CHARTE RÉGLEMENTAIRE DE L'AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Cette charte Qualité-Service complète la charte réglementaire de l'aménagement du domaine public déjà lancée il y a quelques mois. « Nous avons souhaité mettre ce document en place afin de favoriser un développement harmonieux de notre ville, insiste Éric Gavaret. Cela permet, pour les commerces disposant de terrasse, d'avoir une qualité esthétique qui s'intègre pleinement dans nos rues. »

+ d'infos





Article complet



Valentina, sa famille, Christian Leroux et Olivier Fontaine lors de la plantation.

Fonds pour l'arbre : des plantations et des histoires

Le Fonds pour l'arbre, la nature et l'homme a été fondé en 2010 en collaboration avec la mairie de Divonne-les-Bains. Depuis leur création, des centaines d'arbres ont vu le jour dans notre commune.

fêter ses 10 ans, Valentina souhaitait avoir un arbre. C'est chose faite ! Grâce au don de ses parents, l'arbre grandira en même temps que la jeune fille.

RECRÉER LE SENTIER DES PLANÈTES

Le nouveau projet du Fonds pour l'arbre se situe au sentier des planètes aux abords du lac. « À l'image de Divonne-les-Bains, ville internationale, nous souhaitons choisir des arbres du monde entier. Créer un jardin des continents sur près de 19 000m². » Si la liste n'est pas encore définie, la fondation s'appuie sur un conseil scientifique. « Aujourd'hui, face au réchauffement climatique, nous devons choisir des arbres résistants à la sécheresse, insiste Olivier Fontaine, trésorier de la fondation. Nous pouvons compter également sur le service Parc et Jardins de la ville de Divonne-les-Bains qui réalise un travail fantastique pour la plantation et l'entretien des arbres. »

+ d'infos

Si vous souhaitez faire un don, contactez le Fonds pour l'arbre par mail à fondsarbre@gmail.com ou par téléphone au 06 10 88 04 73.

www.fonds-arbre.org

Les dons sont déductibles d'impôts à hauteur de 66%.



PLANTATION D'ARBRES DANS LE PARC DE LA VILLA BEAUJEU

Au mois de mars, les entreprises Verdet et APTV ont été mandatées par la ville de Divonne-les-Bains pour la plantation d'arbres dans le parc de la Villa Beaujeu. Au total, 38 nouvelles espèces seront plantées, parmi elles, le magnolia, l'arbre à soie, le chêne, l'arbre de Judée, le Chicot du Canada ou encore le hêtre de Perse. Un projet qui s'inscrit pleinement dans le programme de plantations de 1 500 arbres prévu jusqu'à 2026 et permet d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier, en leur proposant un nouvel espace vert communal.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Dans le cadre de la journée internationale des forêts, l'Office national des forêts a organisé de nombreuses animations, le samedi 23 et dimanche 24 mars au Mont-Mussy.

Malgré une météo très changeante, plus d'une centaine de personnes a participé aux balades commentées, aux jeux de piste sur l'histoire des forêts.



À la rencontre de Jérôme Chevallerau, réfèrent du conseil de quartier de Vézenex/Crassy



Portrait chinois

SI VOUS ÉTIEZ UN DES CINQ SENS...

Le goût, forcément.

SI VOUS ÉTIEZ UN OBJET DU QUOTIDIEN...

Un ordinateur, parce que ça permet de faire tellement de choses, de stocker tellement de choses et ça permet une ouverture incroyable sur le monde.

SI VOUS ÉTIEZ UN MOT...

Une contrepèterie, c'est quelque chose qui peut porter à confusion, ou qui est drôle. Contrepèterie ou oxymore, j'adore les oxymores, parce que c'est deux choses opposées qui veulent finalement dire quelque chose d'assez fort et de parlant, « une douce acidité », quelque chose comme ça.

SI VOUS AVIEZ UN SUPER POUVOIR...

Le pouvoir de faire réfléchir un peu les gens avant qu'ils ne parlent. Parce que la communication au final, c'est ce qui cause le plus de malentendus et de problèmes parfois extrêmement graves.

SI VOUS AVIEZ UNE CHANSON...

« J'aurai voulu être un artiste », le blues du businessman de Starmania.

Jérôme Chevallerau est devenu réfèrent du conseil de quartier de Vézenex/Crassy lors du renouvellement de ces assemblées au mois de novembre 2023. Rencontre.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS À DIVONNE-LES-BAINS ?

« Ça fait six mois que je suis revenu sur Divonne-les-Bains, mais précédemment j'ai habité 10 ans ici. Je suis venu travailler dans la finance à Genève en 1983, juste après mes études. J'habitais à Paris avant. Mon père était Suisse, ma mère était Française, donc ayant le passeport suisse, je me suis rapproché de la région pour m'éloigner de Paris et me rapprocher des montagnes. J'ai toujours eu de la famille par ici, donc depuis tout petit pour moi Sallanches, le Mont-Blanc, la vallée d'Arve, c'est un lieu d'attraction énorme. J'ai fait toute mon activité professionnelle à Genève, à Nyon et à Lausanne.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI D'INTÉGRER LES CONSEILS DE QUARTIER ?

Quand je suis revenu ici, ayant moins d'activité professionnelle,

je me suis dit que je pourrais donner du temps pour la collectivité, sur le plan associatif ou municipal. Et au même moment, la mairie renouvelait les conseils de quartier, donc je me suis dit que j'allais m'inscrire. Au début, je voulais juste être membre du conseil de quartier et puis quand il y a eu la réunion d'installation j'ai vu que personne ne voulait être réfèrent ou suppléant. Alors, ils me regardaient tous en disant et « toi tu ne veux pas ? » J'ai donc pris 24h pour réfléchir et puis je me suis lancé.

QUE SOUHAITEZ-VOUS METTRE EN PLACE EN TANT QUE RÉFÉRENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE VÉZENEX/CRASSY ?

Un canal de communication sain, ouvert et sans jugement entre les habitants et la mairie, mais aussi entre les habitants. »

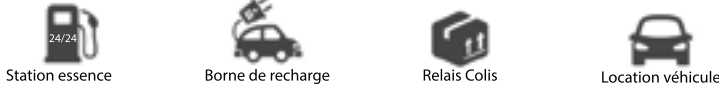
+ d'infos

quartiersvesenexcrassy@gmail.com

Carrefour market 
DIVONNE  **provencia**
 Savourez nos terroirs

Lundi au Samedi 8h00 à 21h00
Dimanche 8h30 à 12h30

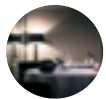
691 Avenue du Crêt d'Eau, 01220 Divonne-les-Bains
 Tél. 04 50 99 36 40



LA
MAINAZ


HOTEL - RESTAURANT

GASTRONOMIE D'EXCEPTION
 au coeur du parc naturel du Haut-Jura pour une parenthèse
 hors du temps face au Mont-Blanc



RESTAURANT GASTRONOMIQUE
 AUTHENTIQUE
 > La Table de la Mainaz



RESTAURANT BISTRONOMIQUE AMBIANCE
 CONVIVIALE ET DÉCONTRACTÉE
 > Le Panorama



BAR LOUNGE COSY & TERRASSE PANORAMIQUE
 > Le 1720

SÉMINAIRES, RÉCEPTIONS,
 SALLE & TERRASSES PRIVATIVES
 > La salle Mont-Blanc




D1005, route du Col de la Faucille - 01 170 GEX
 T. +33 (0)4 50 41 31 10 - info@la-mainaz.com
www.la-mainaz.com




 **GD Services**
www.gd-services.net

**Administrative management
 of secondary residences**

Gestion administrative de résidences secondaires

 +33 6 58 47 47 17

 +33 4 87 33 07 51

Mathias GRAND-DUFAY
contact@gd-services.net

Création et entretien d'espaces verts
Systeme d'arrosage - Génie écologique


AquaLéman
Parcs & Jardins

+33 9 75 59 15 14

www.aqualeman.fr

Divonne-les-Bains



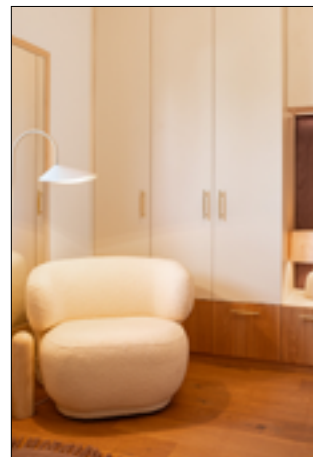
GOLF
 DE L'HYPOCROME

- Initiation au golf
- École de golf
- Stages
- Pro-Shop
- Practice
- Parcours Pitch and Putt

LE CLUB
HOUSE

- Bar à Cocktails
- Burgers et planches
- Concert, Soirée Blind
- Test, Dj

+33 7 63 69 00 01
 RUE DU TOUR DU LAC
 01220 DIVONNE-LES-BAINS



A D M
LES ATELIERS DE MARINE
 Architecture d'Intérieur et Décoration

Agence d'architecture d'intérieur
 Divonne les Bains

Rénovation et aménagements intérieurs,
 projets clés en mains : plans techniques,
 sélection de matériaux et sanitaires,
 aménagements sur mesures, visuels 3D,
 suivi de chantier.

info@lesateliersdemarine.net

+33 6 49 27 18 66

+41 78 839 31 71

www.lesateliersdemarine.net



Carton plein pour Rires Ô Lac !

Du 12 au 17 mars, le festival d'humour Rires Ô Lac a fait vibrer de l'Esplanade du Lac. Laurent Baffie, Marianne James, Alex Jaffray, François-Xavier Demaison, Roman Doduik et Manu Payet ont enchanté les 3 000 festivaliers. Rires et chansons ont raisonné dans le théâtre divonnais. En amont des spectacles, les apéros-comédie ont proposé une mise en bouche aux spectateurs. Christian Mukuna a remporté le premier prix de la ville de Divonne-les-Bains décerné par le public et le jury, doté de 1 000 euros, et lui permettra d'ouvrir un des spectacles de Rires Ô Lac 3. Alors rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle dose de bonne humeur et d'humour !



François-Xavier Demaison



Manu Payet

RIRES Ô LAC DIV

14



Alex Jaffray



Roman Doduik



Un grand merci à nos partenaires





Le maire, Vincent Scattolin entouré d'Alexandra Girault et Christian Mukuna.

ONNE LES BAINS



Marianne James





Antoine Arondhani

RACCROCHE LES CISEAUX

“**J’ai eu la chance de coiffer l’ancien député-maire, Marcel Anthonioz**”



Antoine Arondhani a vu évoluer la ville de Divonne-les-Bains au fil des années. « *Quand je suis arrivé, il y avait beaucoup plus de vaches* », précise avec ironie le coiffeur divonnais.

Le Salon Antoine baisse le rideau

Après 50 ans d’activité, Antoine Arondhani gérant du salon de coiffure Antoine a décidé de cesser son activité. « *Aujourd’hui, ça suffit* », plaisante l’homme de 80 ans. L’histoire d’Antoine débute sur l’île d’Imros en Mer Égée en 1943. Son père, coiffeur, lui fait découvrir le métier. « *Tout petit, déjà, je travaillais avec lui. C’est là-bas que j’ai appris les premières techniques.* » D’origine Grec, il quitte sa région natale pour la Suisse après son service militaire. « *C’était compliqué de s’intégrer. Je me suis donc installé en France, à Divonne-les-Bains. Là où j’ai acheté ma maison et élevé mes deux enfants.* » En 1972, il est employé dans le salon situé 3, Grande Rue. Ce même salon qui

lui appartiendra 20 ans plus tard. « *Durant 50 ans, je n’ai coiffé que les hommes. Même ma femme se rendait dans un autre salon pour se faire coiffer* », explique en riant, le plus ancien commerçant divonnais. Des clients, il en a vu défiler des milliers. « *J’ai coiffé des vedettes ! J’ai notamment eu la chance de coiffer l’ancien député-maire, Marcel Anthonioz ou le réalisateur René Clair. Aujourd’hui, mes clients sont mes amis. Ils viennent au salon pour une petite coupe et puis on part boire un verre. C’est un travail plaisir.* » Pourquoi il n’a pas raccroché les ciseaux avant ? Antoine Arondhani est catégorique ! « *Pour ne pas rester chez moi devant la télévision. C’était ma sortie. Mais aujourd’hui, je veux profiter du temps qu’il me reste.* »



Le coiffeur aux mille vies

Frère de Bartholomée 1^{er} de Constantinople, primat de l’Église orthodoxe de Constantinople, Antoine a voyagé à travers le monde et rencontré les plus grandes personnalités. De Fidel Castro à Albert II de Monaco en passant par les papes Jean-Paul II et François, le coiffeur divonnais ne compte pas s’arrêter là et profiter de sa retraite pour suivre son frère lors de ses prochaines excursions.



Zéro Waste pays de Gex : recycler, le bon geste ?



En avril, on continue avec les résolutions Zéro Déchet, et cette fois on parle du quatrième R : le Recyclage... qui n'est pas aussi vertueux que ce que l'on pourrait penser.

En effet, un bon nombre de marques affichent la recyclabilité de leurs produits comme un argument de vente : pourquoi se priver de consommer une boisson vendue dans une bouteille en PET 100 % recyclable ? Cette communication veut nous faire oublier les impacts de l'usage unique et du tout jetable. Bien sûr, le geste de tri et le recyclage sont indispensables dans le traitement des déchets que l'on ne peut pas éviter, mais notre premier réflexe doit d'abord être de réduire nos déchets à la source.

Gardons en tête que le processus de recyclage lui-même n'est pas neutre : il implique une consommation d'eau, d'énergie, de solvants et donc de pollution et des émissions de gaz à effets de serre.

Il faut aussi savoir que dans de nombreux cas, même si l'objet ou son emballage sont a priori recyclables. Il n'existe pas toujours les infrastructures permettant le recyclage et dans ce cas l'objet ou son emballage sont finalement incinérés. En effet, seulement 42% des déchets ménagers des Français sont recyclés.

LE CYCLE DU RECYCLAGE N'EST PAS INFINI

Comme tout processus (fabrication, traitement...), il y a des pertes lors du recyclage. On parle de « **décyclage** » !

Une tonne de plastique collectée ne permet jamais de produire une tonne de plastique recyclée. Le comble est atteint quand on recycle des bouteilles en PET en pulls, par exemple. Certes, c'est mieux que d'utiliser du plastique « neuf » mais le pull en question n'a pas de filière de recyclage. Du coup, la boucle est vite terminée. Au final, la matière première n'aura été recyclée qu'une seule fois.

+ d'infos

www.zerowastepaysdegex.org



LE SAC-À-DOS ÉCOLOGIQUE

C'est le poids caché de l'ensemble des ressources naturelles (extraction, énergie, eau, biosphère...) nécessaires à la fabrication d'un produit. Cela comprend toute la quantité de matériaux extraits, les résidus, le pétrole et l'eau utilisés. On parle de sac-à-dos car celui-ci est invisible, caché derrière le produit en question. Et ce n'est pas parce que l'objet est petit que son sac à dos l'est aussi. Par exemple, il faut 850kg de matière pour produire un ordinateur portable de 2kg.

Au vu de l'ampleur du prélèvement de chaque objet sur la planète, on comprend vite qu'il est urgent de réduire nos consommations, allonger les durées de vie, etc. Alors, on fait quoi ? Il est très important de continuer de déposer au recyclage tout ce qui ne peut pas être composté, ré-utilisé, réparé ou donné ! Plus les volumes collectés sont importants, plus il y a de chance que les infrastructures de recyclage manquantes se développent ! De plus, la collecte de tous les emballages est désormais facilitée puisque vous pouvez mélanger plastique, métal, cartons, papiers dans le même bac de tri !

Article réalisé
en partenariat
avec l'association
Zéro Waste
Pays de Gex

BEAU SUCCÈS POUR LA BIENNALE D'ART D'ARPADI

La 23^e Biennale d'art « Du hasard à l'œuvre » organisée par l'association Arpadi de Divonne-les-Bains a été officiellement lancée, le jeudi 21 mars à l'Esplanade du Lac, en présence du maire, Vincent Scattolin et des élus du conseil municipal. Devant près de 200 personnes, le président de l'association Yann Choukroun a présenté les 31 artistes exposants et notamment l'invité d'honneur, l'artiste-peintre, Maurice Jayet. Devenu un rendez-vous incontournable de la culture divonnaise, la Biennale d'art a attiré des centaines de visiteurs jusqu'au 24 mars.

Dans le même temps, l'association organisait un concert de musique classique Tzigane « Bohemia ! », samedi 23 mars, interprété par Franck-Edouard Bernard, Le Trio alla Zingarese et l'Ensemble Microcosme. Anne Revol a reçu le prix du Jury.



Portraits, Div on est : découvrez les figures divonnaises

Mettre en lumière les gens qui font vivre Divonne-les-Bains voici l'objectif de l'exposition photos qui sera prochainement installée dans les rues de la ville.

Du 7 mai au 1^{er} septembre, la place de l'Office de Tourisme, la Grande Rue ainsi que la balade de la Divonne vont se parer de leurs plus beaux portraits. En effet, près d'une trentaine de photographies sera exposée. Plusieurs figures de Divonne-les-Bains ont accepté de poser devant l'objectif du photographe divonnais Romain Vigouroux. Martine Geindre est l'une d'entre elles. « *C'était une occasion inespérée, explique cette Divonnaise pure souche. Lorsqu'on m'a proposé ce projet, j'ai tout de suite accepté. C'était la première fois que je posais devant un photographe et ça m'a beaucoup amusé.* » L'initiative, le

noir et blanc et l'originalité du projet l'ont immédiatement séduite. « *Je n'ai jamais vraiment quitté Divonne-les-Bains. Ma grand-mère et mes parents ont tenu durant 40 ans le restaurant Le Bon Accueil, qui était à l'époque une pension de familles.* » C'est donc tout naturellement qu'elle a posé devant la bâtisse et la rivière. « *Un lieu qui me tient à cœur.* » D'autres comme elle ont tenté l'expérience pour immortaliser leur histoire personnelle avec celle de Divonne-les-Bains. À travers sa profession, sa passion, son quotidien, tous ont raconté un petit bout de vie. La ville regorge de profils différents et l'exposition permettra de mettre en avant les habitants.

Pour découvrir ces photographies, rendez-vous dans les rues de Divonne-les-Bains à partir du 7 mai.



Située à Challex, l'Auberge des 7 Merveilles est le restaurant traditionnel où manger, boire et se divertir.

Notre carte comprend des plats maison réalisés avec des ingrédients frais, et locaux pour le plus grand plaisir et l'étonnement de vos papilles. Il ne faut pas 7 bonnes raisons pour venir à notre rencontre, 3 suffiront à vous convaincre : la convivialité, le sens du partage (au quotidien et lors des événements régulièrement organisés) et la qualité de la cuisine, de l'entrée au dessert.

En semaine Menu du jour

Salle privatisable
Séminaires et banquets

complet à 19 €

Traiteur

Pain, pâtisserie

Pizzas
A emporter

Tous les jours excepté le mercredi toute la journée le dimanche soir et le lundi soir.



+33 (0)4 79 19 70 90

contact@aubergedes7merveilles.com

Rue de la Treille, 01630 Challex

SAMEDI 27 AVRIL 2024

CHALLEX FESTIV'HALLE

Halle Challex - Espace Sanfely



MAITRESSE DE CEREMONIE
JOY
(INCROYABLE TALENT)

entrée
20€
enfants 12 €



sur place : RESTAURATION, FOOD TRUCKS, BAR

TAXI GVA
Tél: +33 682 27 89 16

Aéroport - Gare - Station de ski - Hôpital
info@taxigva.com www.taxigva.com

La Truite

Hôtel - Restaurant

Fermé dimanche soir, lundi et jeudi soir

203 Grande Rue
01220 Divonne les Bains
Tél. : 04 50 20 04 41

MIG

Salon

Salon de coiffure
10 ruelle des Jardins 01210 Fernay-Voltaire
04 50 56 16 73



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Un engagement exemplaire dans l'aventure olympique et paralympique !

Cet été, la France sera au centre du monde avec les Jeux olympiques et paralympiques. Dès 2019, Divonne-les-Bains s'est engagée pleinement dans cette aventure, grâce à l'obtention du label Terre de Jeux 2024. Cette distinction nous permet de mettre toujours plus de sport dans le quotidien des habitants et de faire vivre les valeurs olympiques avec de nombreuses activités dans les écoles et au collège, le trophée des quartiers, la fête du sport, des conférences, des expositions, ou encore un soutien accru aux sportifs locaux.

Cet engagement et la qualité de nos infrastructures sportives et hôtelières nous ont également permis d'obtenir le prestigieux label Centre de Préparation aux Jeux, grâce auquel nous allons recevoir les sportifs des pays d'Océanie pour leur préparation olympique ! Une excellente nouvelle pour le dynamisme et le rayonnement de Divonne-les-Bains, la seule ville de France à accueillir les sportifs de tout un continent ! Enfin, avec le label Club 2024 nous allons organiser une grande fan zone pour vibrer ensemble aux rythmes des épreuves olympiques ! Un engagement exemplaire et un héritage que nous entretiendrons.

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Schéma de mobilité durable : entre démagogie et manque de vision politique

Le grand sujet de ce début d'année est la mobilité. La réunion publique a été l'occasion de présenter une liste de mesurées démagogiques (car beaucoup répondent à des demandes particulières) visant à contraindre les déplacements sur notre commune. Nous avons rêvé d'un vrai travail sur la mobilité : comment structurer notre ville pour avoir moins besoin de voiture ? Avec des salles de sports en ville plutôt qu'en agrandissant le gymnase excentré, en pensant des écoles proches des habitations (par exemple

sur le Quartier de la Gare), en priorisant la construction à proximité des transports. Nous avons rêvé d'une proposition de transport public donnant la possibilité à tous les divonnais d'être desservis (par une navette) et évitant les bouchons aux douanes, d'une réflexion sur les déplacements doux (aucune des voiries rénovées ne comprend de piste cyclable !). Le schéma présenté, et en particulier le passage généralisé à 30 km/h, est un plan anti-voiture. Sous couvert de limiter le flux de transit (les Gessiens ont-ils le choix ?), ce sont les Divonnais qui sont pénalisés.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

« Schéma » de mobilité : où est la vision du projet ?

Nous nous réjouissons de voir enfin ce schéma initié dès 2020. Il n'a toutefois été que survolé avec les conseils de quartier : peu de modifications depuis la version de départ présentée aux élus. L'information à l'esplanade a été appréciée et utile, cela montre le besoin de réunions publiques plus fréquentes. La copie rendue n'est malheureusement pas à la hauteur des enjeux. Seul le trafic de transit a été abordé dans l'étude et il est indispensable de compléter. Que dire des mobilités douces vers la Suisse, des bouchons aux douanes, du stationnement en ville ? Où est le

grand projet pour développer et sécuriser chemins piétons, voies vélos ? Quelle ambition pour les parkings relais ? Comment intégrer les flux des futurs habitants du Quartier de la Gare ? Enfin, le schéma ne s'inscrit pas dans la vision Grand Genève 2040 : Gex et St Genis ont un projet de bus rapide, Ferney un projet de tram, Divonne ne peut plus rester en marge. Nous, élus d'opposition, de la majorité, citoyens, remettons Divonne au cœur des projets transnationaux et de la transition écologique.

amaury.guibert@divonne.fr

Facebook : divonnepourvousDPV



Bilan auditif GRATUIT

Et si le temps était venu
de mesurer votre capital auditif?

Contactez-
nous !

sonance
AUDITION

76 grande rue, 01220 Divonne-les-Bains
04 50 28 20 21 - Doctolib.fr



RESTAURANT - TERRASSE
TRAITEUR À L'EMPORTEUR

CUISINE BISTRONOMIQUE

231 RUE TOUR DU LAC 01220 DIVONNE-LES-BAINS

Tél. : 04 50 20 06 13

Du mardi au Samedi : 12h00-13h30, 19h00-21h00

À partir du 23 janvier, découvrez le menu du Jura à partir de 65€

Nous créons vos évènements sur mesure

Repas d'entreprise de 15 à 65 personnes

Possibilité de privatisation

nacarat.

DEVELOPPEMENT

○ CONSEIL EN INGÉNIERIE ÉDITORIALE

○ CRÉATION GRAPHIQUE

○ MISE EN PAGE

○ IMPRESSION NUMÉRIQUE

○ IMPRESSION OFFSET TOUT FORMAT

○ SITES WEB

Votre contact :

Tél. : 06 78 60 85 13 - 03 82 88 26 74



NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis et
mercredis de 14h à 18h et dimanches
de 9h à 12h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Zaynab HAZIM GHOSN EL BAN, né le 21 janvier 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

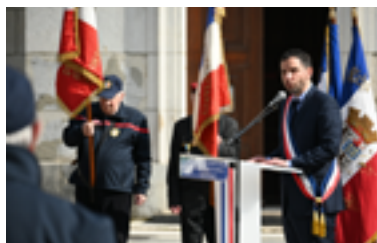
Arthur BOUDIN, né le 8 février 2024 à Annemasse (Haute-Savoie)

Basile CASTILLE BIACHE, né le 8 février 2024 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Antoine KHAMBOUNHEUANG, né le 4 février 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, accompagné des élus du conseil municipal, des membres du conseil municipal des seniors, des représentants des anciens combattants, des forces de l'ordre et des services de secours, ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, mardi 19 mars. Marius Marcu, chef du cœur cantabile de Crassier a clos la cérémonie par la Marseillaise.



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME

Samedi 23 mars, le Maire Vincent Scattolin et le conseil municipal, accompagnés des membres du conseil municipal des jeunes et des seniors, des forces de l'ordre, des services de secours et des représentants des anciens combattants, ont rendu hommage au Colonel Arnaud Beltrame, tombé héroïquement il y a 6 ans lors de l'attentat terroriste à Trèbes, sur le parvis de la gendarmerie.





L'humeur du mois



LES CUVÉES INSOLENTES DEVIENNENT BIO

En trois ans, Karin Schneider et ses Cuvées insolentes ont réussi le tour de force de faire partie de notre paysage festif grâce à des vins de qualité. Pour cette nouvelle année, la jeune entreprise divonnaise se développe à nouveau, tout en restant à taille humaine. « *Nous produisons le même nombre de bouteilles que l'an dernier, explique Karin Schneider. Je ne souhaite pas aller au-delà des 4 000 bouteilles car mon objectif est toujours de vivre une aventure humaine, de produire des vins de qualité et d'avoir une faible empreinte environnementale, tout en étant uniquement présente sur des événements locaux et de travailler avec des restaurateurs du bassin lémanique.* » Pour 2024, la grande nouveauté est l'obtention de la certification vin bio avec le label AB. « *Même si le cahier de charges de mes vins allait déjà au-delà des critères du label AB, c'est une excellente nouvelle* », poursuit la cheffe d'entreprise. Vous pourrez retrouver ces différents vins à l'office de tourisme, à la boutique Kiplé, au marché dominical dès début avril, lors des événements tels que la fête d'Arbère, les 60 ans du lac, les marchés nocturnes ou Gourmandiv'. « *Plusieurs restaurants ou bars divonnais proposent aussi mes vins comme La Terrasse fleurie, le Divona, Apania ou encore La Flaconnerie et c'est une belle fierté.* » Autres belles nouveautés de l'année, Karin propose désormais des visites et des dégustations gratuites à domicile et a développé également une boutique en ligne sur son site internet. C'est encore une année exceptionnelle qui s'annonce pour les Cuvées Insolentes. Il ne reste plus qu'à vous laisser séduire.

+ d'infos

07 49 04 75 37
992, rue d'Arbère à Divonne-les-Bains
www.lescuvéesinsolentes.fr



#DIVONNE2.0

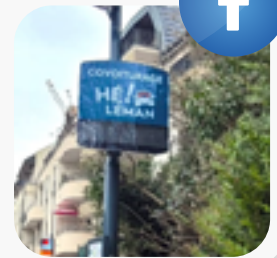


Les services techniques transformont notre ville en un véritable chef-d'œuvre printanier ! Merci à eux pour leur travail remarquable.

Retrouvez nos plus belles photos sur le compte Instagram de la ville @villededivonne. Partagez vos clichés avec le #ilovedivonne.



La ligne de covoiturage Hé ! Léman Pays de Gex a ouvert lundi 4 mars. L'arrêt de notre commune, matérialisé par un panneau, se situe au niveau du Crédit Mutuel, 203, avenue de Genève. Téléchargez l'application HéLéman et sélectionnez la ligne Pays de Gex ! Plus d'infos sur : www.covoiturage-leman.org



Lundi 11 mars, Eric Gavaret, adjoint délégué aux conseils de quartier et Daniel Masson adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie ont présenté les travaux de l'avenue du Mont-Mussy aux conseils de quartier d'Arbère et de Divonne centre. Le chantier débutera ce mois-ci et durera 18 mois.



Lundi 4 mars, le maire Vincent Scattolin et Jacques Dupoyet, président d'Alfa3a, ont officiellement signé la convention de délégation de service public (DSP) qui lie la ville avec l'association pour la gestion des centres de loisirs, du temps méridien et périscolaire.



Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaine séance : le 8 avril à 19h.



Vous souhaitez améliorer la performance de votre stratégie marketing et commerciale ?

Dans un contexte mondial fluctuant et concurrentiel, un objectif compte : être et rester compétitif !

Pour parvenir « à sortir du lot », savoir développer un plan marketing stratégique, une communication percutante et aligner les actions opérationnelles aux enjeux stratégiques de l'entreprise devient crucial.

EVOLVING est LE partenaire de proximité idéal reconnu pour son expertise de la performance en Vente et en Marketing en vue d'assurer à ses clients une croissance maîtrisée, durable et profitable.

EVOLVING offre des services prêts à l'emploi couvrant tous les besoins marketing et commerciaux des TPE/PME, ETI et collectivités. **EVOLVING** a développé ses propres modules de formation (certification QUALIOPi) qui peuvent tous être adaptés aux besoins spécifiques des clients.

EVOLVING a aussi la capacité et l'expertise pour organiser et animer vos séminaires/conventions sur-mesure, avec un focus particulier sur des thèmes de... performance marketing et commerciale!



Edouard Cassal - Président

9 rue des Bains
01220 DIVONNE-LES-BAINS

edcassal@evolving.fr

Mobile: +33 6 48 55 19 15



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité QUALIOPi a été délivrée en France au titre de la catégorie d'actions de formation